

# Aide de la Région Rhône-Alpes à la publication d'ouvrages

## Deuxième session 2007

Appel à dossiers début mai ; date limite de dépôt des dossiers : 15 juin 2007.

La commission a lieu en septembre.

### Les domaines concernés

#### *LA LITTÉRATURE*

Les projets de publication des éditeurs présentés ici sont des textes à caractère littéraire français ou traduits, ou concernant l'histoire littéraire. Les traductions de textes étrangers peuvent être présentées.

#### *LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES*

Tout un pan de la production intellectuelle est concerné, allant de la philosophie à l'histoire en passant par la psychologie, la communication et la sociologie.

Le domaine des sciences humaines est considéré au sens large en incluant les sciences sociales.

#### *LE PATRIMOINE CULTUREL ET LES ARTS PLASTIQUES*

Cela concerne les ouvrages d'archéologie, histoire de l'art, art ancien, moderne et contemporain, architecture, peinture, gravure, sculpture, photographie ainsi que tout ce qui a trait au patrimoine ethnographique, ethnologie (coutumes, pratiques sociales, savoirs-faire artisanaux et industriels).

### Les exceptions

Les rééditions (ou réimpressions) d'ouvrages épuisés pourront être examinées mais ne sont pas prioritaires. Une demande de réimpression ne peut être présentée qu'une seule fois sur un même titre.

Les annuaires, les guides, les livres pratiques, les manuels scolaires, les ouvrages techniques, les catalogues d'expositions, les actes de colloque et les bandes dessinées ne peuvent être présentés.

### L'aide à la traduction

Seuls les ouvrages de littérature peuvent être aidés. L'éditeur peut à la fois présenter une demande d'aide à la publication et à la traduction pour le même titre. Il est nécessaire de présenter **au moins 20 pages de traduction définitive** et si possible la totalité. Afin de permettre aux experts d'évaluer la qualité du travail, il est nécessaire de préciser à quelle étape du travail de traduction se situe le texte fourni.

### La décision

Réunie par l'Arald, la commission émet des avis sur les projets présentés et les transmet à la Région qui rend un avis définitif, au moins un mois après la commission de l'Arald. Vous êtes alors informés directement par la Région.

Si l'avis est favorable, vous recevez un arrêté attributif de subvention qui vous indique la marche à suivre. Vous êtes alors tenu de faire apparaître sur l'ouvrage deux éléments :

- la phrase suivante : « **Ouvrage publié avec le soutien de la Région Rhône-Alpes** »
- le logo de la Région Rhône-Alpes à télécharger sur le site [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr).

**Après la parution de l'ouvrage, un exemplaire est à envoyer à la Région, ainsi qu'à l'Arald.**

## Modalités de dépôt des dossiers

- L'éditeur est installé en Rhône-Alpes.
- Il travaille à compte d'éditeur.
- Son catalogue est déjà doté d'un nombre de titres représentatifs d'une politique d'édition suivie et ses ouvrages sont distribués dans un ensemble significatif de librairies.
- Le dépôt du dossier intervient cinq mois environ avant la publication de l'ouvrage.

Nous vous rappelons que **le 15 juin** est la date de **réception des dossiers**, et non la date d'envoi.  
Tout dossier reçu après le 15 juin ne pourra en aucun cas être examiné,  
et devra être présenté à la commission suivante.

### Deux envois sont nécessaires :

**Le dossier complet :** **Arald**, Brigitte Chartreux  
• cf pièces ci-après Centre Bonlieu, 1 rue Jean-Jaurès  
74000 Annecy  
(tél : 04 50 51 64 63)

**Un exemplaire partiel du dossier :** **Région Rhône-Alpes**, Geneviève Villard  
• lettre à Monsieur Queyranne Bureau de la culture  
• fiche technique 78, route de Paris - BP 19  
• devis 69751 Charbonnières les Bains  
• catalogue  
• RIB

Le dossier doit être en format A4

en **un** exemplaire

**non relié, ni agrafé**

*L'Arald a besoin de trois exemplaires. Si vous avez des facilités de reprographie,  
nous vous invitons alors à nous faire parvenir  
3 exemplaires **reliés, recto-verso.***

## Pièces nécessaires à l'examen du dossier :

- ❑ Lettre détaillée de l'éditeur présentant le projet ainsi que son ou ses auteurs et **expliquant précisément les corrections éventuelles restant à effectuer**. Ce courrier sera transmis aux experts.
- ❑ Lettre à l'attention de Monsieur Jean-Jack Queyranne, Président de la Région, faisant part de votre demande d'aide.
- ❑ Biographie et bibliographie de l'auteur.
- ❑ **3 catalogues** de la maison d'édition **pour chaque dossier** (un catalogue par lecteur, et un troisième adressé à la Région).
- ❑ Manuscrit définitif
- ❑ Pour les ouvrages avec une iconographie abondante : **un projet de maquette** d'une ou deux pages, et quelques épreuves de qualité des images, **en deux exemplaires**.
- ❑ Copie du **contrat signé** avec le ou les auteur(s), rédacteur(s), etc.
- ❑ Fiche technique (voir document joint).
- ❑ Devis d'impression, façonnage, reliure... à l'en-tête des imprimeurs (mentionnant le titre, le tirage, le format et le nombre de pages).

**Seuls les devis externes sont pris en compte pour le versement de la subvention.**

### *Pièces spécifiques pour les traductions (seuls sont admis les textes de littérature) :*

- Texte original.
- L'ensemble de la traduction comprenant **au moins 20 pages d'une traduction définitive**.
- Copie du contrat de cession de droits signé par l'éditeur.
- Copie de contrat avec le(s) traducteur(s).

# Fiche technique

Nom de la maison d'édition : \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Statut juridique : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

Titre de l'ouvrage : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Auteur(s) : \_\_\_\_\_

Collection : \_\_\_\_\_

Nombre de pages : \_\_\_\_\_ Format : \_\_\_\_\_ Année et mois de parution : \_\_\_\_\_

Tirage : \_\_\_\_\_ Prix public unitaire TTC : \_\_\_\_\_

S'agit-il d'une coédition ? Si oui, avec quelle maison ? \_\_\_\_\_

(Dans le cas d'une coédition, fournir un contrat signé par les deux parties.)

Coût de fabrication (composition, mise en page, impression, brochage...) Total HT : \_\_\_\_\_  
*fournir les devis*

Évaluation du montant des tâches réalisées en interne (HT) : \_\_\_\_\_  
*préciser la nature des postes concernés*

Pour les traductions uniquement : coût de la traduction : \_\_\_\_\_  
*fournir le contrat signé*

**Subvention demandée à la Région Rhône-Alpes :** \_\_\_\_\_

**Autres soutiens demandés :** (nous vous demandons de nous signaler toute demande de subvention et de nous informer lorsqu'un montant vous est attribué) :

- CNL :            oui            non            Montant :
- Département : oui            non            Montant :
- Ville :            oui            non            Montant :

Autres (préciser) : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature et fonction :